

### *La constitution*

ment fédéral a une bien mauvaise façon d'appliquer sa politique des transports.

Nous de l'ouest du Canada, sommes tout disposés à faire notre part pour notre pays et bien plus que notre part quant à la production de denrées pour l'exportation. Nous savons que la demande mondiale de grains céréaliers est très forte. Il faudra travailler dur pour répondre à la demande et nourrir les populations; pourtant nous n'avons pas de politique de transport favorable à l'exportation des grains de l'Ouest. Une telle politique ne serait pas seulement avantageuse pour nous mais pour l'ensemble du pays.

Il sont nombreux nos vis-à-vis qui se demandent pourquoi nous nous méfions tellement du gouvernement. Ils se demandent pourquoi le projet de résolution dans sa forme actuelle nous inquiète tant. Il devrait leur être facile de comprendre la raison de cette méfiance. Permettez que j'utilise une analogie. Nous savons tous que Jack Horner a siégé de nombreuses années à la Chambre comme membre de notre parti. Je ne sais plus combien de fois il a été élu, mais pendant 15 à 20 ans, il a représenté, en qualité de député, la région de l'Alberta qu'il habitait. C'était un personnage très populaire. C'était aussi un gros travailleur. De toute évidence, il s'occupait bien de ses électeurs, sinon ils ne l'auraient pas appuyé pendant tant d'années. Pourtant, après avoir décidé—je ne sais trop pourquoi et je ne le saurai sans doute jamais—de changer de parti et de se joindre aux ministériels, il a deux fois perdu son dépôt au cours d'élections fédérales. Il a été défait à cause de la répugnance que les habitants de sa circonscription éprouvaient pour la politique du gouvernement libéral. Il me semble que le gouvernement libéral devrait pouvoir adopter des mesures qui seraient accueillies favorablement par tous les Canadiens puisque, comme on l'a déjà signalé, le parti libéral était au pouvoir pendant 18 des 20 dernières années. Le parti au pouvoir peut appliquer les lignes de conduite qu'il juge nécessaires. Pour sa part, le parti libéral n'a pas jugé bon d'adopter des lignes de conduite qui traitent de façon équitable la région du Canada que je considère comme la plus importante, la plus dynamique et la plus vitale et celle qui connaît la plus grande expansion. Voilà ce qui se passe depuis 18 ans. Si le gouvernement avait adopté de telles mesures, il aurait peut-être réussi à faire élire au moins un député dans cette région du pays. Le gouvernement devrait se rendre compte que si les habitants de l'Ouest ne lui font pas confiance ou ne sont pas d'accord avec lui pour des questions qu'ils connaissent relativement bien comme le tarif de transport des marchandises ou le service postal, ils ne lui feront certainement pas confiance quand il s'agit d'une question aussi fondamentale que la constitution. Le gouvernement devrait tenir compte de ce facteur en ce qui concerne le projet de résolution à l'étude.

Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement se fixe un délai qu'il tente de respecter à tout prix. Cette façon de procéder est très artificielle et très négative. Un autre député a mentionné cet après-midi un document relatif à la réunion des premiers ministres tenue ici à Ottawa en septembre et qui

comportait de nombreuses remarques insidieuses. On craint que le premier ministre n'ait pas été très sérieux et n'ait pas dit toute la vérité au sujet de ses démarches auprès du premier ministre britannique relativement à l'opposition des provinces au projet constitutionnel. Si nous ne pouvons négocier de bonne foi, le gouvernement ne peut vraiment pas nous demander de faire quelque chose à la hâte uniquement pour respecter des délais qu'il s'est imposés de façon tout à fait artificielle.

Le ministre de la Justice est encore à la Chambre. Je ne sais pas s'il écoute, en tout cas la *Gazette* de Montréal publiait ce matin un court article intitulé: «Chrétien: Appui croissant». En voici un passage:

«Nous recevons un appui croissant sur les grandes lignes», a-t-il dit lors d'une réunion de la section québécoise du Conseil national libéral.

«Tout le monde admet le principe du rapatriement, l'adoption d'une déclaration des droits, et la formule de modification de Victoria a de plus en plus de partisans.»

Raison de plus, il me semble, pour laisser tomber cette date limite du 1<sup>er</sup> juillet, pour essayer de ramener les premiers ministres provinciaux à la table de négociation. D'ailleurs, il ne s'agit pas de les ramener, puisqu'ils s'y sont offerts d'eux-mêmes. C'est le gouvernement fédéral qui n'a pas jugé bon de donner suite. Si le ministre de la Justice pense vraiment qu'il reçoit un appui croissant—grâce au passage du temps et parce que la population «comprend mieux» la situation—j'espère qu'il fera preuve de sérieux, qu'il donnera suite aux offres de négociation faites par les premiers ministres provinciaux. Si malgré tout nous adoptons une résolution constitutionnelle que les premiers ministres ne peuvent appuyer et qu'ils refusent d'admettre, nous nous causerons un tort considérable à long terme.

Il faut faire preuve de maturité. Surtout quand on réalise une union, quand on se met d'accord pour collaborer, car voilà le sens d'une constitution. Une constitution, c'est un ensemble de règles fondamentales qui dictent notre conduite, conformément auxquelles nous voulons travailler de concert à l'avenir. Si nous refusons la voie du consensus, comme le gouvernement en manifeste l'intention puisqu'il recourt aux voies de rigueur, il n'y a plus de foi qui tienne ni de maturité, plus de satisfaction à appartenir à un même pays. Nous ne pourrions pas créer l'union sans faire preuve de bonne volonté et c'est là le sujet de notre débat. Nous parlons de réunion, de renaissance de notre pays. Je presse le gouvernement de réfléchir à cela. Je ne saurais trop répéter que cette procédure revêt une très grande importance, cette façon dont nous adoptons la résolution constitutionnelle.

En terminant, je dirai que si le gouvernement refuse de se montrer plus souple, s'il refuse d'amorcer un dialogue sincère avec les gouvernements des provinces, les procédés utilisés pour réaliser ce qu'il appelle ce renouveau constitutionnel, ce rapatriement vont laisser une très profonde blessure qui mettra beaucoup de temps à se cicatrifier.